

Etat d'urgence

L'exception devient la règle !

lundi 18 juillet 2016

Suite au terrible évènement survenu le soir du 14 juillet à Nice, le gouvernement a annoncé une 4^{ème} prolongation de l'état d'urgence.

Le projet de loi sera présenté en conseil des ministres mardi 19 juillet, pour être ensuite soumis aux député-es et sénateur-rices les jours suivants.

La CGT tient, à nouveau, à réaffirmer la nécessité de défendre les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République.

Les actes de terrorisme ne pourront être combattus efficacement que si l'état de droit et les libertés sont préservés.

Toute démagogie sécuritaire est à proscrire.

A l'inverse, il est urgent de mettre en débat notre manière d'agir face à ces violences, les moyens de sécurité à déployer mais aussi de prévention, les politiques à mener qu'elles soient sociales, de défense nationale ou de sécurité.

Pour la CGT, les mesures de l'état d'urgence ne sont pas les réponses adéquates, et dans le même temps, elles portent atteinte gravement aux libertés et droits des citoyen-nes.

Le gouvernement doit faire cesser l'état d'urgence, prendre des décisions efficaces et responsables et œuvrer pour une réelle sécurité dans le respect des libertés collectives et individuelles.

Montreuil le 18 juillet 2016.